



ASSOCIATION SOREZIENNE

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2013

L'an deux mille treize, le dix neuf mai, à 12 heures, les membres de l'association se sont réunis à la salle de réunion des Associations de l'ABBAYE-ECOLE DE SOREZE, sur convocation de son président en date du 8 avril 2013.

L'assemblée est présidée par Gaston Bergasse en sa qualité de président assisté des membres du conseil d'administration à l'exception de Bertrand Géli et Pierre Delage de Luget, excusés. Le secrétariat est assuré par Philippe Martinel.

Le président constate que 58 membres (sur 114 membres ayant cotisé) sont présents et 13 représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 71. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise. Il propose de commencer l'ordre du jour par le rapport moral et d'activité. Il remercie Albert Mamy, maire de Sorèze, qui honore de sa présence notre réunion.

Rapport moral et d'activités :

Nous sommes environ 4000 anciens répartis sur toute la France, 1200 ont une adresse électronique et un peu plus de 120 cotisants. Ces chiffres sont donnés pour comprendre la marge que nous avons pour progresser mais aussi pour comprendre la complexité à le faire.

Le Président met l'accent sur le fait qu'il est maintenant nécessaire de se développer sur toute la France avec l'aide de délégués territoriaux qui pourront être régional, départemental ou d'une ville. L'important n'est pas de faire de grandes manifestations mais de retrouver les anciens qui les entourent localement et de les mettre en rapport avec l'Association.

Le Président évoque ensuite les relations avec la Mairie de Sorèze, Mr Albert Mamy et son équipe, qui sont excellentes et le remercie de l'aide qu'ils nous ont apportée pour l'organisation de cette Pentecôte.

Il poursuit sur les demandes faites auprès du Syndicat Mixte qui ont des difficultés à être approuvées du fait que l'Ecole est classée monument historique et que l'Abbaye-Ecole ne souhaite pas favoriser un partenaire plutôt qu'un autre, ce que nous comprenons. Ils nous ont aussi beaucoup aidés pour l'organisation de cette Pentecôte.

Il indique les deux objectifs généraux de l'Association :

1. Pérenniser l'Association et la rendre plus forte en augmentant ses adhérents ainsi que le nombre de bénévoles qui s'en occupent, notamment les délégués territoriaux.

2. La rendre utile pour ses adhérents en favorisant les anciennes amitiés, ou en créant des nouvelles et en favorisant l'entraide.

Concernant le rapport d'activités, il indique les principales actions:

1. *L'ouverture aux descendants de ceux qui sont décédés, ainsi qu'aux parents et amis, sur lettre de motivation, approuvée par le Conseil d'Administration puis ratifiée en A.G.* C'est l'objectif principal de cette A.G.E. et de la modification des statuts.

2. *La création de délégués territoriaux:* Nous encourageons les cotisants actuels à rechercher les anciens qui les entourent localement et à les mettre en rapport avec le bureau de l'Association.

3. *L'amélioration du site Internet actuel :*

Un nouveau site a été créé par Christian Saffier de Bard (63-67). Il est bien avancé fonctionnellement mais demande beaucoup de travail pour le transfert des données du site actuel. Il ne sera opérationnel qu'en fin d'année. Christian et Serge Decourt, qui a retardé sa retraite pour nous aider et que nous remercions, travailleront ensemble à cette tâche.

Le site devrait sécuriser les données confidentielles, le rendre plus interactif et favoriser l'entraide par des liens avec les autres écoles dominicaines, Oullins et Lacordaire, en activité.

4. *La récupération des archives des anciens pour les rendre consultables et vivantes :*

Nous avons souhaité une salle dans l'Ecole mais cela n'a pas été possible. Un ancien nous en prête une pour stocker celles qui nous seront confiées dès à présent. Si vous en avez, n'hésitez pas à nous consulter.

5. *L'organisation des traditionnelles fêtes de Ste Cécile et de Pentecôte.*

En ce qui concerne l'étude d'un projet d'Ecole, le président précise que ce projet qu'il avait personnellement étudié n'est plus d'actualité car il ne correspond pas aux objectifs du Syndicat Mixte et du Laboratoire Pierre Fabre.

Approbaton des nouveaux Statuts :

Le Trésorier commente les statuts projetés sur l'écran et précise qu'ils ont été envoyés à tous les membres convoqués.

Il annonce que la nouvelle adresse du siège de l'Association est « **15 Rue de la République, 81540 Sorèze** ». C'est l'adresse de la maison des Rech de Laval dont 3 frères et leur père ont été élèves. Leur sœur, Myriam, qui y habite avec sa

mère, a bien voulu nous autoriser à l'utiliser. Une grande famille Sorézienne.
Merci Myriam.

Après discussion, *les nouveaux Statuts sont mis au vote et approuvés à l'unanimité.*

Rapport financier :

Patrick Chabin précise que l'exercice comptable allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 Juin 2013, il n'est pas en mesure de présenter les comptes de l'exercice qui ne sera clos qu'au 30 Mai prochain.

A ce jour et avant d'avoir réglé les frais de l'organisation de Pentecôte 2013 il y a en caisse une somme de 7340,90 €. En évaluant les frais pour Pentecôte à environ 3500 €, il restera en fin d'exercice une somme importante. Il convient de remercier ceux qui ont cotisé et plus particulièrement les 47 donateurs qui ont généreusement « arrondi » leur cotisation.

Les autres points de l'ordre du jour (approbation des comptes, quitus au trésorier et fixation de la cotisation pour 2014) se rapportant à l'exercice comptable sont reportés à la prochaine assemblée générale.

Après avoir remercié les participants, le président clôt l'Assemblée Générale à 13 heures et les invite à se rendre à l'Abbatiale où sera servi le repas.

Le Président

Gaston Bergasse

Le secrétaire

Philippe Martinel